

L'HIVER A LA CAMPAGNE

Dès que le bon bourgeois sent passer le long de son épine dorsale le premier frisson de l'hiver, sa figure rayonne, la joie brille dans ses yeux...

lité sociale qui les soulèveront un jour, le bulletin de vote ou la faux au poing, pour saisir impérieusement de la bourgeoisie capitaliste ce sol qu'elle aura occupé et qui lui fécondent de leurs sueurs.

NOTRE MARINE

Il y a vraiment des bâtiments qui n'ont pas de chance. Mercredi, en remorquant le cuirassé Hoche pour le mettre en radoub, le stationnaire Buffle, qui venait de subir des réparations au bassin, est venu, par suite d'une fausse manœuvre, se mettre en travers du Hoche...

DERNIERE HEURE

(Par Service Spécial)

L'INSURRECTION CUBAINE

Le conseil des ministres se réunira ce soir pour traiter la question du remplacement du général Martínez Campos. Le gouvernement, avant de prendre une décision, attend une dépêche du maréchal Campos, auquel il a demandé télégraphiquement si l'état était disposé à changer de politique militaire.

LOUBET ET DUPAS

Le Courrier du soir dit que M. Loubet serait décidé à ne pas répondre à M. Lamazelle, même au cas où celui-ci, au cours de son interpellation sur l'affaire Dupas, ferait une allusion très directe au rôle joué par l'ancien président dans cette affaire.

UN MEURTRE

Un nommé Lacroix, maréchal ferrant, à Belfort, a tué d'un coup de bâton un vagabond qui, après lui avoir demandé à boire, l'avait frappé. Sur le cadavre on a trouvé un livret d'ouvrier établissant que la victime est un nommé Leprovost, âgé de trente-cinq ans, originaire d'Exmes.

LES GRÈVES D'HALLUIN

Rien n'est changé dans la situation des grévistes de l'établissement Grétry. Aucune démarche n'a été faite dans la journée d'hier, et la grève continuera de bas le 14 novembre ne semble pas être sur le point de prendre fin.

LES VOLS DE LENS

Cette fois la police semble avoir mis la main sur une partie de la bande de malfaiteurs qui depuis une quinzaine de jours a commis dans la ville, les nombreux vols que nous avons signalés.

RESSEQUIER CONTRE JAURÈS

Le ridicule procès intenté par M. Resseguier à notre ami Jaurès, à la Dépeche de Toulouse et à la Petite République a été appelé aujourd'hui devant le tribunal civil de Toulouse.

UNE SOURCE DE PÉTROLE

Le département du Nord vient d'être doté d'une source de pétrole. Cette source existerait à la Groise, petit village d'un millier d'habitants, à quelques kilomètres du Cateau et de Landrecies.

LA SANTE DE M. FLOQUET

Les docteurs Millard et Gilles de la Tourrette, qui soignent M. Charles Floquet, n'ont pas rédigé de bulletin ce matin. Ils n'ont laissé qu'une note laconique constatant que l'état de l'honorable sénateur était grave. Cette note était suivie d'un avis priant les visiteurs de ne pas monter

à l'appartement, le calme absolu étant nécessaire. A deux heures, aucun changement n'était survenu dans l'état de M. Floquet, mais tout espoir de guérison était perdu.

Le docteur Gilles de la Tourrette, que nous avons rencontré sortant de l'hôtel de la rue de Lille, nous a déclaré que la situation du malade était désespérée.

LE MONOPOLE DES BLÉS

Après une longue et tumultueuse discussion, le Reichstag a repoussé par 219 voix contre 97, la proposition de M. Kowitz, tendant à l'établissement du monopole de l'importation des blés.

FIN D'UNE GRÈVE

La grève des chantiers Clyde et Belfast est terminée. Le travail reprendra probablement lundi prochain.

ACCIDENT A BORD

Le sieur Legorignou, gabier à bord du cuirassé le Turénas, est tombé de la hune du mâit de misaine sur le pont et s'est tué. Le malheureux, natif de St-Pol, était âgé de 25 ans.

UNE COLLISION EN MER

En prenant son mouillage à Spithead, hier soir, le torpilleur Havok qui a été désigné pour faire partie de l'escadre de la Manche a fait collision avec le Royal-Sovereign.

ARRESTATION D'UN BIJOUTIER

Un mandat de dépôt a été délivré ce soir par le parquet d'Arras, contre un sieur O., fraudeur dans notre ville, à la suite d'une plainte portée contre celui-ci par l'administration du Mont-de-Piété.

LES GRÈVES D'HALLUIN

Les renseignements recueillis sur le compte de ces trois personnes sont très mauvais. S'ils a été subi cinq condamnations, Grétry possède un casier judiciaire portant deux condamnations pour vol et une en huit mois d'emprisonnement prononcée par le tribunal de Lille pour avarie et en enfin Elise Danze qui a peine âgée de 17 ans s'est déjà fait enfermer pour vol.

LA FAUSSE LISTE DES 104

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu, ce matin, aux bureaux de la France pour y demander communication de certains journaux. Cette opération se rattache à la publication de la liste des 104.

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Nous avons relaté la tentative d'assassinat dont avait été victime M. Evrard, cultivateur à Quercamps. Le parquet de Saint-Omer s'est transporté à Audouy, s'y est rendu, et a constaté que la source de pétrole, qui est dans la propriété de M. César Leblond, brasseur.

UN SYNDIC ARRÊTÉ

Sur la plainte du président de la chambre syndicale des agents de change, dont le siège est à Paris, 6, rue Méharis, M. Rolly de Balagny, commissaire de police du quartier Vivienne, a fait arrêter hier, à

LA SANTE DE M. FLOQUET

Les docteurs Millard et Gilles de la Tourrette, qui soignent M. Charles Floquet, n'ont pas rédigé de bulletin ce matin. Ils n'ont laissé qu'une note laconique constatant que l'état de l'honorable sénateur était grave. Cette note était suivie d'un avis priant les visiteurs de ne pas monter

LA SANTE DE M. FLOQUET

Les docteurs Millard et Gilles de la Tourrette, qui soignent M. Charles Floquet, n'ont pas rédigé de bulletin ce matin. Ils n'ont laissé qu'une note laconique constatant que l'état de l'honorable sénateur était grave. Cette note était suivie d'un avis priant les visiteurs de ne pas monter

LA SANTE DE M. FLOQUET

Les docteurs Millard et Gilles de la Tourrette, qui soignent M. Charles Floquet, n'ont pas rédigé de bulletin ce matin. Ils n'ont laissé qu'une note laconique constatant que l'état de l'honorable sénateur était grave. Cette note était suivie d'un avis priant les visiteurs de ne pas monter

son domicile, rue Culaucourt, M. Claude Caquet, âgé de quarante-neuf ans, chef de bureau audit syndicat.

C'est à la suite de vérifications d'écritures que l'arrestation de M. Caquet a été décidée. Ces vérifications, en effet, ont démontré que le chef de bureau a été rendu coupable de détournements s'élevant à cinquante mille francs environ.

LESE-MAJESTÉ

Les juges de Francfort ne se montrent pas moins sévères que leurs collègues de Berlin pour les prévenus de lese-majesté. On signale, en effet, qu'un serrurier, qui aurait répété par des paroles blessantes pour l'empereur à un marchand ambulante qui lui offrait en vente le buste de Guillaume II, a été condamné à trois mois de prison, quoique le procureur, impérial, se basant sur le caractère anonyme de la dénonciation en vertu de laquelle l'accusé était poursuivi, eût conclu à l'acquiescement.

RESSEQUIER CONTRE JAURÈS

Le ridicule procès intenté par M. Resseguier à notre ami Jaurès, à la Dépeche de Toulouse et à la Petite République a été appelé aujourd'hui devant le tribunal civil de Toulouse.

UNE COLLISION EN MER

En prenant son mouillage à Spithead, hier soir, le torpilleur Havok qui a été désigné pour faire partie de l'escadre de la Manche a fait collision avec le Royal-Sovereign.

ARRESTATION D'UN BIJOUTIER

Un mandat de dépôt a été délivré ce soir par le parquet d'Arras, contre un sieur O., fraudeur dans notre ville, à la suite d'une plainte portée contre celui-ci par l'administration du Mont-de-Piété.

LES GRÈVES D'HALLUIN

Les renseignements recueillis sur le compte de ces trois personnes sont très mauvais. S'ils a été subi cinq condamnations, Grétry possède un casier judiciaire portant deux condamnations pour vol et une en huit mois d'emprisonnement prononcée par le tribunal de Lille pour avarie et en enfin Elise Danze qui a peine âgée de 17 ans s'est déjà fait enfermer pour vol.

LA FAUSSE LISTE DES 104

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu, ce matin, aux bureaux de la France pour y demander communication de certains journaux. Cette opération se rattache à la publication de la liste des 104.

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Nous avons relaté la tentative d'assassinat dont avait été victime M. Evrard, cultivateur à Quercamps. Le parquet de Saint-Omer s'est transporté à Audouy, s'y est rendu, et a constaté que la source de pétrole, qui est dans la propriété de M. César Leblond, brasseur.

UN SYNDIC ARRÊTÉ

Sur la plainte du président de la chambre syndicale des agents de change, dont le siège est à Paris, 6, rue Méharis, M. Rolly de Balagny, commissaire de police du quartier Vivienne, a fait arrêter hier, à

LA SANTE DE M. FLOQUET

Les docteurs Millard et Gilles de la Tourrette, qui soignent M. Charles Floquet, n'ont pas rédigé de bulletin ce matin. Ils n'ont laissé qu'une note laconique constatant que l'état de l'honorable sénateur était grave. Cette note était suivie d'un avis priant les visiteurs de ne pas monter

LA SANTE DE M. FLOQUET

Les docteurs Millard et Gilles de la Tourrette, qui soignent M. Charles Floquet, n'ont pas rédigé de bulletin ce matin. Ils n'ont laissé qu'une note laconique constatant que l'état de l'honorable sénateur était grave. Cette note était suivie d'un avis priant les visiteurs de ne pas monter

LA SANTE DE M. FLOQUET

Les docteurs Millard et Gilles de la Tourrette, qui soignent M. Charles Floquet, n'ont pas rédigé de bulletin ce matin. Ils n'ont laissé qu'une note laconique constatant que l'état de l'honorable sénateur était grave. Cette note était suivie d'un avis priant les visiteurs de ne pas monter

ret, juge d'instruction, ont procédé à une enquête sérieuse, mais difficile, d'abord parce que les habitants ont peur et se taisent, craignant des représailles.

D'autre part, Evrard, qui était un peu dans les vignerons du Saingneur, ne peut même pas donner le signalement de ses agresseurs. D'après les dernières nouvelles parvenues, Evrard, grâce à sa forte constitution, se tirera d'affaire à moins que des complications ne surviennent.

LES VOLS DE LENS

Cette fois la police semble avoir mis la main sur une partie de la bande de malfaiteurs qui depuis une quinzaine de jours a commis dans la ville, les nombreux vols que nous avons signalés.

Judi, vers neuf heures du soir, le brigadier de police Balingon passant rue du Moulin romarque deux femmes qui s'en vont se détournant; étonné de cette attitude, il se dissimula et suivit celles-ci rue Basse, où elles s'arrêtèrent à plusieurs façades, puis vinrent sur la Grande Place où elles examinèrent nombre d'étalages.

RESSEQUIER CONTRE JAURÈS

Le ridicule procès intenté par M. Resseguier à notre ami Jaurès, à la Dépeche de Toulouse et à la Petite République a été appelé aujourd'hui devant le tribunal civil de Toulouse.

UNE COLLISION EN MER

En prenant son mouillage à Spithead, hier soir, le torpilleur Havok qui a été désigné pour faire partie de l'escadre de la Manche a fait collision avec le Royal-Sovereign.

ARRESTATION D'UN BIJOUTIER

Un mandat de dépôt a été délivré ce soir par le parquet d'Arras, contre un sieur O., fraudeur dans notre ville, à la suite d'une plainte portée contre celui-ci par l'administration du Mont-de-Piété.

LES GRÈVES D'HALLUIN

Les renseignements recueillis sur le compte de ces trois personnes sont très mauvais. S'ils a été subi cinq condamnations, Grétry possède un casier judiciaire portant deux condamnations pour vol et une en huit mois d'emprisonnement prononcée par le tribunal de Lille pour avarie et en enfin Elise Danze qui a peine âgée de 17 ans s'est déjà fait enfermer pour vol.

LA FAUSSE LISTE DES 104

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu, ce matin, aux bureaux de la France pour y demander communication de certains journaux. Cette opération se rattache à la publication de la liste des 104.

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Nous avons relaté la tentative d'assassinat dont avait été victime M. Evrard, cultivateur à Quercamps. Le parquet de Saint-Omer s'est transporté à Audouy, s'y est rendu, et a constaté que la source de pétrole, qui est dans la propriété de M. César Leblond, brasseur.

UN SYNDIC ARRÊTÉ

Sur la plainte du président de la chambre syndicale des agents de change, dont le siège est à Paris, 6, rue Méharis, M. Rolly de Balagny, commissaire de police du quartier Vivienne, a fait arrêter hier, à

LA SANTE DE M. FLOQUET

Les docteurs Millard et Gilles de la Tourrette, qui soignent M. Charles Floquet, n'ont pas rédigé de bulletin ce matin. Ils n'ont laissé qu'une note laconique constatant que l'état de l'honorable sénateur était grave. Cette note était suivie d'un avis priant les visiteurs de ne pas monter

LA SANTE DE M. FLOQUET

Les docteurs Millard et Gilles de la Tourrette, qui soignent M. Charles Floquet, n'ont pas rédigé de bulletin ce matin. Ils n'ont laissé qu'une note laconique constatant que l'état de l'honorable sénateur était grave. Cette note était suivie d'un avis priant les visiteurs de ne pas monter

LA SANTE DE M. FLOQUET

Les docteurs Millard et Gilles de la Tourrette, qui soignent M. Charles Floquet, n'ont pas rédigé de bulletin ce matin. Ils n'ont laissé qu'une note laconique constatant que l'état de l'honorable sénateur était grave. Cette note était suivie d'un avis priant les visiteurs de ne pas monter

Dans l'après-midi d'hier les ouvriers de l'établissement Defretin étaient invités à se rendre chez M. Roose, vicaire à Menin, qui avait promis d'intercéder pour eux auprès de leur patron.

Les grévistes se rendirent en grand nombre à cette invitation et furent reçus vers 3 heures.

Le directeur de la fabrique M. Verschaeve était présent. Après avoir entendu de part et d'autre les explications, M. Roose reconnut avoir été inexactement renseigné jusqu'à ce jour et se prononça nettement en faveur des ouvriers.

Le directeur, furieux, partit en disant bien haut qu'il regrettrait d'avoir assisté à cette entrevue.

M. Roose après avoir reçu les propositions conciliantes de la part des grévistes a promis de faire ce matin une nouvelle démarche en leur faveur.

L'entrevue avait duré environ deux heures.

Voici nettement précisées les réclamations des ouvriers de la fabrique Defretin. Pour les ouvrages amoncelés ils se contentent d'un tarif moyen établi d'après ceux qui sont en usage à Halluin et se baseraient sur le tarif Huet qui est le plus élevé et le tarif Lemaître qui est le plus bas.

M. Defretin avait accordé une augmentation sur les coutils, cette augmentation portait sur une pièce. Or, les pièces de coutils peuvent avoir différentes longueurs et les ouvriers désirant avoir des conditions précises demandent à travailler désormais au mètre. Les prix seraient calculés d'après des pièces de 75 mètres, longueur moyenne et ces conditions seraient appliquées pour les coutils de toutes longueurs.

Le tarif Oignieur que M. Defretin accorde pour les toiles est accepté par les ouvriers qui font le travail, néanmoins la rentrée se effectuera pas avant la satisfaction générale.

Dans la journée d'hier plusieurs ouvriers de la maison Defretin ont été prévenus par huisser d'avoir à quitter leur demeure pour le ler mars.

GRÈVE CHEZ M. FAUCHILLE

Hier matin, à la rentrée de 8 heures 1/2, les bobineuses de la maison Fauchille se sont mises en grève au nombre d'une vingtaine.

Ces ouvrières qui gagnent en moyenne 75 centimes par jour, réclament une augmentation de 25 centimes par kilo sur les fils de soie.

Ce travail est payé 75 centimes et les ouvrières demandent un franc.

Deux entrevues ont lieu hier et n'ont donné aucun résultat. Les ouvrières se sont rendues chez Picavet et se sont mises en rapport avec les grévistes des établissements Grétry et Defretin. Si cette nouvelle grève se prolonge elle amènera bientôt le chômage forcé des époux et des tisserands de la maison Fauchille.

Souhaitons pour tout le monde que M. Fauchille ne laissera pas aller les choses aussi loin et fera droit aux justes réclamations de ses ouvrières.

POUR LA LUTTE

Les élections municipales sont proches.

Contre le Parti ouvrier tous les partis s'organisent.

A leurs efforts il faut opposer nos efforts.

Nos organisations peuvent lutter avec les leurs — avantageusement, — mais notre cause est loin de « sonner » aussi fort que la leur.

Il faut que nous les équivalions sur tous les points.

Cent sous chez nous, valent mille francs chez eux car nous sommes secourus par des abnégations qu'ils ne trouveront jamais.

Mais si nos adversaires doivent jeter des mille et des mille dans la lutte, il faut que nous y jetions, nous, des cent et des cent sous.

Il faut qu'à par des affiches, nous puissions répondre par des affiches; opposer la vérité au mensonge; la loyauté à l'infamie.

Vous venez de faire de grands sacrifices, travailleurs de la région!

Vous avez versé, en trois mois, plus de onze mille francs pour Carmaux.

Continuez cet effort!

Versoz, maintenant pour la lutte!

Preuvez aux détracteurs du Parti ouvrier, en nous apportant vos gros sous, votre ferme volonté de faire encore triompher, on mai prochain, la liste de vos candidats.

Les usiniers ont dit: l'or, les travailleurs trouveront, s'ils le veulent, assez de mitraille pour leur répondre.

La main à la poire, camarades!

Nous avons ouvert une souscription pour la lutte; donnez tous, donnez sans compter...

C'est pour le Parti Ouvrier! C'est pour vous!

LE ROMAN

DE

JULIENNE

PAR

Max. ROCHAMBEAU

V

Il désirait savoir où Gabriel les avait quittés après leur départ de Thouane. Gabriel pourrait-il lui donner quelques indications? Il voudrait-il? Gilbert ne se dissimulait point qu'il risquait fort de ne obtenir que des renseignements mensongers en s'adressant à cet ancien mauvais camarade; il pouvait cependant tirer d'une conversation avec lui quelque indice qui lui permettrait de retrouver la trace de Julien.

avait fondé une succursale de sa maison à Saint-Sabin et il en avait confié la direction à son fils. Gabriel aurait dû être le point de mire de toutes les familles qui avaient une fille à marier; il n'en était rien cependant, soit qu'il ne plût pas personnellement, soit que se banque et le nom de son père n'inspirassent pas confiance aux gens de la ville, prudents avec raison.

En tout cas, il n'avait pas réussi auprès de cette aimable Rose Vincent qui faisait les délices de M. Antoine Laroche.

Gabriel et M. Moriac, son père, avaient conçu un vif dépit de cet échec et Gabriel, surtout, gardait une rancune sourde et persistante à Gilbert Larcher qu'il croyait beaucoup plus heureux.

Il s'imaginait en effet que le mariage entre Mlle Vincent et Gilbert n'était plus qu'une affaire de temps; la famille de Rose le souhaitait; M. Laroche dont la belle fortune plaçait sur tout le projet se faisait une joie de cette union; et il ne paraissait pas jusqu'ici du moins, que Mlle Rose Vincent ni Gilbert fussent éloignés de ce mariage que les parents désiraient.

Mais M. Moriac, le père, l'eût voulu pour son fils et Gabriel cherchait tous les moyens de nuire à Gilbert, de le déconsidérer à Saint-Sabin, de faire rompre le projet des familles qui n'était point à vrai dire encore annoncé mais dont tout le monde pressentait depuis longtemps la réalisation. A peine arrivé à Saint-Sabin, Gilbert

résolut de rendre sa visite à Gabriel; et dans cet entretien il pensait bien qu'il ne serait pas question de Mlle Rose Vincent mais de l'autre, du voyage et des incidents de Thouane.

Comme il se dirigeait du côté de la rue de Marengo où se trouvait la banque Moriac et où Gabriel habitait, il rencontra un vieux camarade de collège, Moriceau, clerc de notaire dans une étude de la ville.

Moriceau alla vers lui les mains tendues et lui dit:

— J'espère que tu ne vas pas laisser passer cela sans réponse.

— Quel? demanda Gilbert surpris.

— Tu n'as pas lu?

— Que veux-tu dire?

— Mais la « Journal de Saint-Sabin » contient une méchante histoire insérée sans doute à l'insu de son directeur. Il y est raconté qu'à Thouane tu t'égarais bien volontiers dans les montagnes avec une des touristes les plus aimables de la société et que cela t'a valu, je cite le mot, une partie de plaisir dans un précipice. Cette ironie soite te désigne l'auteur de cette chronique anonyme et lâche. Je dis lâche, car j'ai appris ce matin à mon élève qu'on avait envoyé plusieurs numéros du journal au père de Mlle Vincent. Gabriel est un drôle!

Gabriel s'arrêta, brusquement frappé par cette nouvelle; il entra chez un libraire, acheta le journal et quand il eut pris connaissance de l'article qui le concernait, il se dit:

— J'allais chez Gabriel pour lui de-

mander des nouvelles de Mlle Vallat, j'y vais maintenant pour lui donner des nouvelles.

Ce qui l'irritait dans la chronique que lui avait fait lire Moriceau, ce n'est pas ce qui le concernait, mais la calomnie dont Julienne était victime. L'infamie de prétendre qu'ils avaient pu oublier ce qu'ils se devaient. Il voyait traverser sa conduite généreuse une odieuse satire.

Sur le moment il ne pensa même point que le but de l'auteur avait été de lui nuire auprès des parents de Mlle Vincent.

— Viens avec moi, Moriceau. Tu vas voir comme je vais châtier ce monsieur.

Au moment où ils entraient dans la rue Marengo, Gabriel Moriac sortait de chez lui. Gilbert s'approcha. Gabriel en l'apercevant, esquissa instinctivement un mouvement de retraite.

Avant même qu'il put savoir de qu'on lui voulait, il se dénonça ainsi; et Gilbert Larcher n'eut pas une minute d'hésitation.

Il lui jeta son gant au visage.

Puis pendant que Gabriel pâle, la canne levée mais tremblante, s'accrochait à la muraille attendant la suite avec effroi, Gilbert entraîna Moriceau dans un café voisin.

Là il fit sa lettre pour Florentin, puis rédigea quelques lignes pour le Journal de Saint-Sabin où il racontait comment il avait répondu à la chronique mensongère de M. Gabriel Moriac; il la nomma.

Quant cette réponse brève et cinglante parut dans le journal elle fut jugée très méritée.

Gabriel ne pouvait éviter de se battre. On s'attendait dans la ville à une rencontre, mais un doute subsistait encore malgré toutes les probabilités. C'est qu'un homme brave et M. Gabriel Moriac n'était pas une seule et même personne et dans une passe analogue il s'était montré peu brillant. Puis, disait-on avec malice, la vie lui offrait encore le hasard de rencontrer une seconde Rose Vincent et c'est peut-être pour cela qu'il tenait à la vie.

Gabriel n'ignorait pas les dispositions de Gilbert Larcher. Florentin était arrivé à Saint-Sabin et l'on se montrait cet étranger comme l'un des témoins probables de Gilbert.

Gabriel Moriac entra en rage. Il alla au café de Parme, afin d'y trouver Gilbert. Il n'hésita pas à rompre ses habitudes de prudence. Il se rendit à l'établissement, où il comptait rencontrer celui qui l'avait provoqué.

Dans le petit jardin du café, Gilbert fumait en prenant une glace.

Il pouvait être neuf heures du soir et la soirée était d'une beauté exceptionnelle. Florentin, à la même table, absorbait quelque consommation un peu plus haute de ton, Moriceau devant un bock tirait de sa pipe les plus belles spirales de fumée qui se soient jamais envolées dans l'atmosphère de Saint-Sabin. Nos trois amis jouissaient véritablement de l'existence autant qu'on en peut jouir par de belles heures.

res de frais après une journée assez chaude du commencement de septembre.

Gilbert, dans un moment de ce repos, oubliait presque son affaire présente la peine qu'il avait éprouvée de la disparition de Mlle Vallat. On ne peut pas toujours souffrir; et la vie est bonne quand on se trouve entre amis cordiaux. Gabriel se précipita vers le groupe assis.

Gilbert en l'apercevant se leva.

— Eh bien?

Gabriel hors de lui s'écria:

— Tu es un...

A ce moment, Moriceau saisit son bock pour en jeter le contenu à la tête de Gabriel, mais Gilbert l'arrêta d'un geste et s'adressant à l'insulteur lui dit froidement:

— Il n'est plus besoin de mise en scène, monsieur, vos témoins sont attendus. Voici les miens. Et il désigna ses deux amis.

Cependant Gabriel ayant murmuré quelque parole qui déplut à Gilbert, celui-ci fit rapidement le tour de la table et appliqua un maître soufflet à l'homme.

— Voilà qui va bien, cria Moriceau. Florent